



LICENCE DROIT

**Nouveau parcours :
« Common Law and Legal English »**

~~Objectifs du parcours~~

Assurer une formation solide sur 6 semestres de licence en lien avec les enseignements du cursus général.

Allier les enseignements en anglais par des anglicistes et par des juristes (aussi bien privatistes, publicistes et historiens du droit) visant 2 objectifs majeurs : la capacité des diplômés à travailler en anglais dans la plupart des domaines juridiques (notamment dans les cabinets anglais et américains en France) et la capacité à maîtriser les principaux outils et méthodes de la culture juridique anglo-saxonne (*Common Law*), ce qui leur permettra de s'adapter rapidement au travail à l'étranger.

Ouverture sur l'international et création de liens avec des Universités partenaires anglo-saxonnes. Intégrer et développer l'utilisation des dispositifs numériques d'enseignement et des moyens pédagogiques du Centre de Ressources en Langues (CRL).

Objectifs par année

1^e année => acquisition d'un socle de connaissances et de compétences fondamentales relatives ~~aux systèmes juridiques britannique et américain ainsi qu'aux principales qualités attendues d'un juriste.~~

2^e année => consolidation des acquis dans des domaines juridiques plus complexes (droit de l'Union européenne, droit des contrats) et développement de la capacité à utiliser l'anglais en situation (négociation, rédaction, plaidoirie...).

3^e année => préparation à la vie professionnelle : certification en anglais, stage ou semestre d'études à l'étranger (places prioritaires).

Public visé et organisation

Effectif : maximum 30 étudiants.

Recrutement : par commission pédagogique (dossier de candidature incluant CV et lettre de ~~motivation + entretien niveau B2 validé exigé~~)

Co-Responsables : Sabrina ROBERT-CUENDET, Professeur d'Université en Droit public
Tina LIGTENBERG, Professeur en anglais

Site internet :

<http://ecodroit.univ-lemans.fr/>

CONTACT

scol-ecodroit@univ-lemans.fr
02.43.83.31.22 / 02.43.83.38.16